

Monsieur Airgroz,

Mesdames, Messieurs les membres de Rezé Séniors,

Avant tout, nous saluons le travail réalisé par votre association auprès des seniors et vous en remercions.

Nous partageons vos objectifs d'élargir encore votre présence au sein de la population rezéenne.

En réponse à votre sollicitation en date du 18 février, nous pouvons déjà vous affirmer avoir la volonté d'adapter la subvention municipale à vos besoins, conscients d'une population sénior croissante.

De plus, nous porterons une attention toute particulière à ceux et celles en situation précaire qui représentent plus de 25% des plus de 75 ans et pour lesquels les services publics sont mis à mal depuis quelques années.

Ainsi, les services du SSIAD et du SAAD ont vu graduellement leur budget diminué, avec par exemple un nombre d'aides à domicile passant de 20 en 2016 à 12 aujourd'hui, dont 9 contractuels, répondant en cela à une demande avérée de la collectivité (cf bilan d'activités du CCAS 2017).

Nous regrettons la baisse de la subvention accordée au CCAS en 2019 (0,5% au lieu de l'augmentation annuelle régulière de 1,6 %). La diminution de la demande du portage des repas a été le résultat d'une méconnaissance de ce service. Une communication plus développée, comme lors de la parution dans Rezé magazine, a aussitôt fait remonter la demande.

Nous serons vigilants à ce que ne viennent pas sur notre commune des entreprises comme Orpéa, déjà présente à Rezé, et d'autres comme Korian et Domus, avec des prix d'hébergement mensuel de 2 500 à 8000 €, contre 1700 à 1800 € pour les établissements publics ou du privés associatifs, ne pouvant qu'exclure les plus précaires de nos anciens. Et cela sans qu'un meilleur service ne soit rendu en termes de soins notamment.

Plus globalement, Rezé à gauche Toute a fait part à plusieurs reprises, lors de conseils municipaux et de CA du CCAS, de ses inquiétudes quant au désengagement de la mairie au profit du secteur privé, notamment avec la création du groupe GCMS Copavie avec ses conséquences tant sur les conditions de travail des salariés que sur l'accès aux services pour les plus précaires des seniors de la commune.

C'est pourquoi nous nous engageons, à l'inverse, à orienter notre action vers la non externalisation des missions et à adapter le budget en conséquence, afin d'offrir aux personnes les plus vulnérables la qualité de services que la collectivité leur doit.

Enfin, nous tenons à affirmer que nous respecterons votre indépendance. Les élus, qu'ils soient municipaux ou métropolitains, n'ont pas « la vérité révélée ». Nous espérons donc de votre part que vous exercerez un droit de veille et d'alerte indispensable pour la défense des droits des seniors de notre commune.

Pour l'association et les candidats de Rezé à gauche toute.

Jean-Michel Soccoja

PS : Vous trouverez ci-joint notre programme détaillé avec des éléments qui peuvent intéresser l'association Rezé Seniors. Ainsi :

page 5 sur la gestion publique de l'eau

Page 6 sur la santé

Page 7 sur l'accessibilité

Page 14 pour un commerce plus proche et plus humain

Page 17 pour le logement

Page 18 et 20 pour les transports en commun

Page 26 pour le sport et la pratique : des activités physiques